



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué du Conseil d'Etat

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### **Mars 2009 : le chômage continue de progresser**

**Le canton de Vaud a vu son taux de chômage augmenter de 0.1 point pour s'établir à 4.8% à fin mars 2009. Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 2003, le chômage a progressé entre février et mars. Il retrouve ainsi une valeur qu'il n'avait plus enregistrée depuis mai 2006.**

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud affiche une légère hausse et se chiffre à 15'906, soit 264 personnes de plus qu'à fin février 2009 (+1.7%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même évolution avec une augmentation de 487 personnes (+2.3%), atteignant 21'447. Au cours du mois de mars 2009, 2'603 nouvelles inscriptions ont été enregistrées, alors que les annulations de dossiers s'élèvent à 2'116, dont 1'443 demandeurs d'emploi ayant annoncé une reprise d'activité.

Le ralentissement économique continue de toucher toutes les branches, à l'exception de la construction qui enregistre la plus importante diminution du nombre de chômeurs (-106 chômeurs). Ainsi, les groupes de professions profitant de l'amorce de cette reprise saisonnière sont les "maçons, peintres, monteurs électriciens" (-44 chômeurs), ainsi que les "autres métiers du bâtiment" (-76). A l'opposé, les "employés de maison, nettoyeurs de locaux" (+50) et les "vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail" (+39) connaissent les plus fortes progressions d'effectifs.

Par rapport au mois dernier, toutes les catégories de population sont concernées par cette hausse du chômage, en particulier les femmes (+141 chômeuses) et les ressortissants extracommunautaires (+118).

Au niveau des régions, trois districts affichent, ce mois, un taux de chômage inchangé : Nyon (3.4%), Jura-Nord vaudois (5.0%) et Ouest lausannois (5.6%). Avec 0.1 point de moins, le seul district à connaître un recul de son taux est celui de la Broye-Vully (5.0%). Le district de Lausanne a vu son taux de chômage atteindre le seuil des 6.0%, valeur qui n'avait plus été observée depuis janvier 2007.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 9 avril 2009

**Renseignements : DEC, François Vodoz, remplaçant du chef du Service de l'emploi, 021 316 61 10 - francois.vodoz@vd.ch**

**NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur [www.vd.ch/emploi](http://www.vd.ch/emploi) (rubrique Statistiques)**

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).